



# CE N'EST QU'UN DEBUT...

**Le combat pour une retraite digne ne fait que commencer, voici quelques éléments à avoir à l'esprit pour les débats en assemblée générale.**

- **La réforme ne concerne que les régimes « spéciaux ».**

**Faux**, Macron lui même a dit et répété qu'il s'agissait de créer un régime universel qui remplacera les 42 régimes existants. Nous sommes donc tous concernés.

- **Le système par point garantie le niveau des pensions.**

**Faux**, dans un système par point, la valeur de service du point (ce qu'il rapporte en pension) n'est jamais connu à l'avance. Dans les pays où ce système existe, la valeur du point sert de variable d'ajustement, comme en Suède où il a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014, entraînant une chute généralisée des pensions. Suite à la mise en place de ce système, les pensions sont passées de 60% du salaire de fin de carrière en 2000 à 53% aujourd'hui.

- **Les autres pays y sont passés, pourquoi pas nous ?**

Le 26 septembre 2018, la CGT organisait un colloque réunissant 160 participants en présence de militants syndicaux Suédois, Allemands, Belges, Italiens.

Tous nous ont parlé des effets néfastes d'un système par points qui entraîne systématiquement une baisse des pensions et une insécurité permanente.

Du reste, les messages de soutien ont afflué du monde entier pour nous encourager à tenir bon : La DGB (Allemagne), l'OPZZ (Pologne), les CCOO et la UGT (Espagne), la CGIL (Italie), CMKOS (République Tchèque), Cartel Alfa (Roumanie), la FNPR et la KTR (Russie), la CGT du Burkina, l'UGTT de Tunisie, la CSTM du Mali, la CGTM de Mauritanie, la CDTN du Niger...

La FGTB de Belgique nous rappelle quant à elle : **« En Belgique, grâce à une mobilisation citoyenne et syndicale, le gouvernement néo-libéral a fait marche arrière ! ».**

- **Il s'agit d'une réforme systémique et non paramétrique.**

Cette idée sous entend qu'il ne s'agit que de changer le mode de calcul mais que le résultat restera le même. Non seulement cette distinction est mensongère puisque le nouveau système entraînera une baisse des pensions, mais en plus, le système par point rend inutile les réformes paramétriques (nombre de trimestres nécessaires, décôte, âge légal de départ etc...). Il suffit de baisser la valeur du point et de laisser la « liberté » à chacun de trimer des années de plus.

C'est aussi pour cela que Macron tient beaucoup à cette réforme, **pour pouvoir baisser nos pensions sans discussion !**

- **Un euro cotisé donne les mêmes droits c'est la justice.**

Apparemment, mais cela n'est valable que si les niveaux de revenus, les conditions de travail et la précarité sont équivalentes pour tout le monde. Ce n'est bien entendu pas le cas, ce qui compte c'est **le taux de remplacement (la pension par rapport aux derniers salaires) et l'espérance de vie en bonne santé à la retraite**. Un régime universel par point ne prend par définition pas en compte les spécificités de chacun, du reste Delevoye a affirmé qu'il n'y aurait pas de point gratuit, toutes les années compteront (y compris les mauvaises).

- **Macron propose un minimum de 1000€ à la retraite, c'est un progrès.**

C'est une **nouvelle arnaque**. Ce dispositif ne concernera que les salariés ayant une carrière complète. Certains touchent aujourd'hui moins de 1000€ de pensions du fait de salaires extrêmement faibles.

Cela ne concernera pas les pensions très faibles d'une grande partie des retraités, en particulier les femmes, qui n'ont pas validé tous leurs trimestres.

**Il n'est pas besoin de mettre par terre tout le système pour décider de cette amélioration.**

Cette annonce du gouvernement vient après une multitude de réformes qui ont abouti à la paupérisation des retraités :

- **1993**, réforme « Balladur » : passage progressif de 37;5 ans à 40 ans de cotisations ; passage des 10 meilleures années aux 25 meilleures années;revalorisation des pensions sur l'indice des prix et non plus sur l'évolution des salaires.  
**Résultat** : L'étude de la CNAV de 2008 a montré que cette réforme avait entraîné une baisse généralisée des pensions.
- **1995** : réforme « Juppé » : on a gagné !
- **2003** : réforme « Fillon » : alignement de la durée de cotisation du public vers le privé (40 ans), puis décision de passer à 41 ans en 2012 .
- **2008** : réforme des régimes « spéciaux » alignés sur les règles de la fonction publique.
- **2010** : réforme « Woerth » : passage progressif (2018 ramené à 2017 en 2012) de l'âge légal de départ à 62 ans (pour les carrières incomplètes l'âge du taux plein passe de 65 à 67 ans), allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans,
- **2014** : réforme « Touraine » : passage à 43 ans de cotisations pour ceux nés à compter de 1973 ; gel des pensions pour 6 mois.

A chaque fois, il s'agit de diminuer nos retraites pour les « sauver ». Dans le détail, des dispositions contenues dans ces lois peuvent être positives pour certains, mais globalement il s'agit toujours de programmer une baisse généralisée (comme aujourd'hui).

La nouveauté avec le système par point : plus besoin d'une réforme donnant lieu à débat pour baisser les pensions, il suffira d'une simple décision de baisse de la valeur de service du point (comme cela a eut lieu dans de nombreux pays)...

- **Au moins cela sauvera le système par répartition (les cotisations d'aujourd'hui financent les pensions d'aujourd'hui).**

**Faux**, avec un taux de remplacement autour de 50% du dernier salaire contre environ 70% en moyenne aujourd'hui, ceux qui le pourront se constitueront une épargne personnelle et privée (capitalisation).

Macron l'a prévue dans la loi PACTE entrée en vigueur le 1er octobre dernier qui prévoit un plan d'épargne retraite plus souple pour inciter les salariés aux versements.

Au-delà de l'injustice d'un système de fond de pension où seuls les plus riches peuvent cotiser, ce système ne garanti évidemment rien puisqu'on joue en bourse avec notre retraite. Ainsi, les Échos ont récemment titrés : « fonds de pensions, la nouvelle crise qui menace les États-Unis ».

De plus aux États-Unis cohabitent plusieurs centaines de fonds de pensions différents, voilà la simplicité universelle voulue par Macron.

**Notre système n'est pas parfait (nous avons des propositions pour l'améliorer) mais c'est toujours celui dans lequel le taux de pauvreté des personnes âgées est le plus faible au monde.**

**En AG, en HMI, en RMIS, en HTII...  
Continuons le combat !**